

DEPUIS 1982

(  
SOCIÉTÉ  
D'HISTOIRE  
DE LA  
SEIGNEURIE  
DE MONNOIR  
)

# Histoire de Monnoir

*Publication de la Société d'histoire de la seigneurie de Monnoir*

*Société fondée à Marieville en 1982*

*Volume 2 / numéro 2*

*1<sup>er</sup> octobre 2023*

## *Amédée Tétreault Condamné pour meurtre*

*Par Pierrette Brière 06-2017*

Copyright © 2023



*Chaque jour, par nos gestes et décisions, nous écrivons notre histoire*

## Amédée Tétreault 1856-1957

Amédée Tétreault, fils de Hyacinthe Tétreault et de Marie Boulet, voit le jour à Marieville le 26 mars 1856. Le 17 juin 1909, il est condamné à être pendu en Saskatchewan.

### Mariages et famille

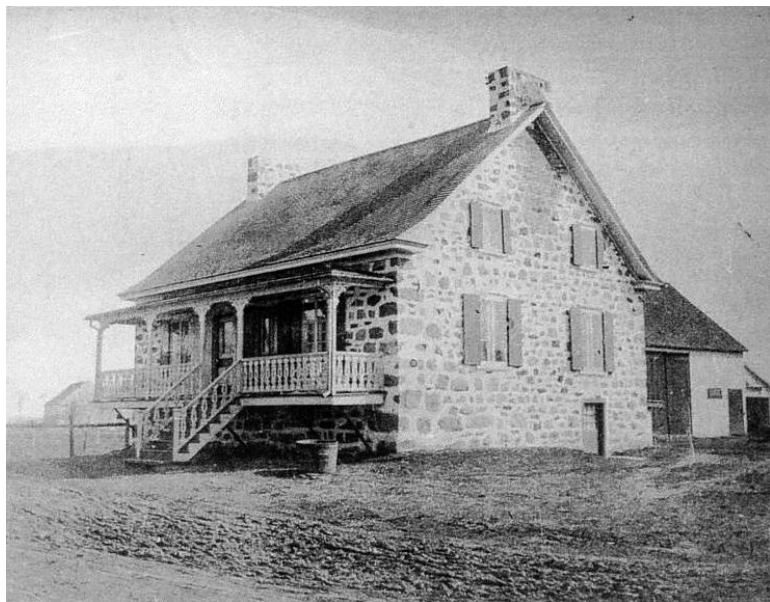
Amédée fait la connaissance d'Alphonsine Hirbour, fille de Pierre Hirbour et de Marie Viens, née à Saint-Mathias-sur-Richelieu le 17 février 1857.

L'après-midi du 24 février 1876, les tourtereaux se présentent chez Me Grégoire Bombardier, notaire de Marieville, pour conclure un contrat de mariage sous le régime de la communauté de biens. Leur union est célébrée à l'église de Marieville le 28 février suivant en présence des pères des nouveaux époux.

Quelques mois plus tard, on découvre qu'une erreur survenue lors de ce mariage le rend nul, un lien de parenté n'ayant pas été déclaré. La dispense requise étant obtenue, on retrouve dans le registre paroissial de Sainte-Angèle-de-Monnoir un acte du 26 août de la même année déclarant que leur consentement au mariage a été renouvelé.



Alphonsine Hirbour



La maison de Ste-Angèle-de-Monnoir

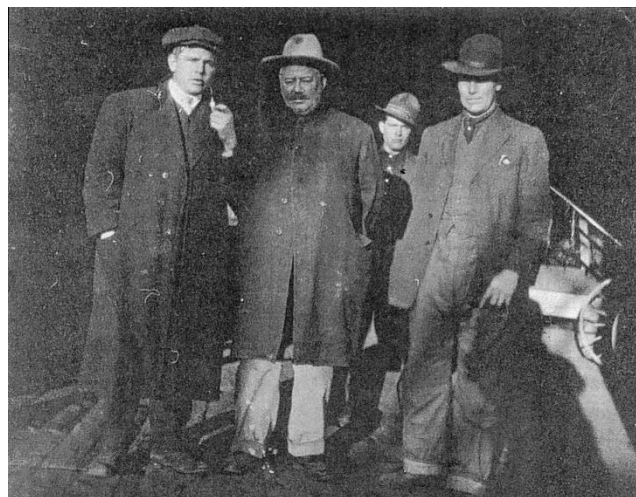
Le nouveau couple s'établit à Sainte-Angèle-de-Monnoir, Amédée ayant obtenu de son père le droit d'y ensemer, cultiver et récolter une terre. Le 30 janvier 1877, ses parents lui font donation d'une terre à Sainte-Angèle (lot 247) où leur premier enfant, Ferdinand Amédée, voit le jour au printemps suivant. Au recensement de 1881, Amédée (25 ans, menuisier), Alphonsine (24 ans) et Ferdinand (4 ans) sont inscrits à Sainte-Angèle. Deux autres poupons se succèdent par la suite dans le berceau familial : Jean-Baptiste en 1882 et Alma Aurore en 1884.

Famille d'Amédée Tétreault et d'Alphonsine Hirbour			
Prénom	Naissance	Mariage	Décès
Ferdinand Amédée	Sainte-Angèle 21-04-1877	Waterbury (Connecticut) 10-10-1900 Marie-Cordélia Trudeau	
Jean-Baptiste Agénor alias John	Sainte-Angèle 11-07-1882	—	Montréal 10-10-1958
Alma Aurore	Sainte-Angèle 04-09-1884	—	Marieville 14-01-1890
Marie Louise	Vers 1886	—	Marieville 14-01-1890
Joseph Homer	Sainte-Angèle 24-12-1888	—	Marieville 23-12-1889
Alphonse Liguori	Lead (Dakota du Sud) 28-04-1893	Chambly 22-08-1922 Marie-Blanche-Albertine Leblanc	Mascouche 22-04-1958

### Attrait et émigration aux États-Unis

En plus d'avoir cultivé la terre et exercé le métier de menuisier, Amédée Tétreault est un homme débrouillard et créatif fortement attiré par les États-Unis. Le 9 janvier 1884, il est à Miamisburg, en Ohio, où il présente une demande de brevet d'invention au United States Patent Office pour un dispositif d'embrayage (*clutch device*), pour lequel il obtient les lettres patentes le 5 août suivant.

Il envisage certainement un brillant avenir chez nos voisins du sud puisque, le 10 décembre de la même année, il vend sa terre de Sainte-Angèle (lot 247) avec maison, boutique et grange ainsi que la partie du lot 249 achetée quelques années auparavant.



Au premier plan, John, Amédée et Alphonse

La famille quitte le Québec pour les États-Unis, où l'on constate de nombreux déplacements de même que plusieurs retours au Canada.

La petite Marie-Louise serait née aux États-Unis vers 1886. À Saint Paul, au Minnesota, le 9 novembre 1886, Amédée demande un brevet d'invention pour une lieuse à grain (*grain binder*), pour laquelle il obtient les lettres patentes le 31 juillet 1888.

Alphonsine serait revenue au Québec puisque Joseph-Homer naît à Sainte-Angèle le 24 décembre 1888 et décède à Marieville le 23 décembre 1889. Les petites Marie Louise et Alma Aurore décèdent toutes les deux à Marieville le 14 janvier 1890. L'acte de baptême de 1888 de même que les actes de sépulture de 1889 et 1890 portent la mention « père absent ».

Après la perte de leurs trois plus jeunes enfants en trois semaines, Amédée et Alphonsine ainsi que leurs deux fils émigrent pour de bon et s'établissent à Western, au Nebraska. Amédée est naturalisé en 1892. Le 28 avril 1893, la famille est à Lead, au Dakota du Sud, où naît un fils prénommé Alphonse Liguori.

Bien que le couple soit bel et bien marié au Canada, et deux fois plutôt qu'une, le 15 août 1900, ils demandent une licence de mariage déclarant qu'ils sont *unmarried* et un certificat de mariage est délivré à Sidney, comté de Cheyenne, au Nebraska.

Résidant à Montréal, mais précisant qu'il est citoyen des États-Unis, Amédée soumet une demande de brevet, le 5 avril 1897, pour un mécanisme de conduite pour les outils agricoles (*driving mechanism for agricultural implements*), pour lequel il obtient les lettres patentes du United States Patent Office le 30 novembre.

### **Retour au Canada**

Amédée quitte le Nebraska pour l'Ouest canadien vers 1904 avec environ 10 000 \$ en poche. Il achète une ferme près de Saint-Pierre, au Manitoba, qu'il vend vers 1907, avant de revenir à Sainte-Angèle, au Québec.

En août 1908, il est de retour à Saint-Pierre, au Manitoba. Malade et souffrant, il laisse tous ses biens au soin de son fils aîné et se rend aux États-Unis afin de se faire soigner. À Minneapolis, au Minnesota, il voit un médecin qui lui recommande des traitements en Europe. Amédée achète un billet et s'embarque pour la France. À Cherbourg, en Normandie, il ne reste que 8 jours, étant insatisfait des services reçus. Déprimé au point de penser au suicide, il reprend le bateau à destination de New York et y consulte la Vanderbilt Clinic du New York Presbyterian Hospital, où la médication reçue lui fait grand bien.

Il écrit à Isabella Tétreault, sa nièce par alliance, pour lui demander de l'accompagner et de prendre soin de lui lors de son retour dans l'Ouest canadien prévu à l'automne. Rencontrée dans l'État du Rhode Island, cette dernière aurait supplié Amédée de l'aider à fuir les abus de son mari en se rendant dans l'Ouest canadien, où elle souhaitait s'établir et pourvoir aux besoins de ses enfants. Amédée est de retour à Saint-Pierre, au Manitoba, en septembre.

Au début de novembre 1908, Amédée Tétreault, accompagné de sa nièce, se rend à Paynton, en Saskatchewan, avec l'intention d'obtenir un lot de colonisation (*homestead*), où son épouse et leur plus jeune fils pourraient le rejoindre.

À son arrivée à Paynton, Amédée décide de bâtir une cabane, qu'il déménagerait dès qu'un lot lui serait octroyé. Il rencontre Frank Nadon, un homme au caractère difficile qui a déjà habité à Saint-Pierre. Ce dernier accepte de travailler à la construction de la cabane d'Amédée contre sa nourriture et son logement. Malgré leur entente, Nadon demande souvent de l'argent à Amédée, habituellement pour acheter de l'alcool, qu'il consomme régulièrement.

## **Alcool, querelle et arrestation**

Le samedi 14 novembre 1908, Amédée, William Carrière, Frank Nadon et son frère Antoine Nadon boivent de l'alcool ensemble dans l'après-midi. Vers 18 h, ils se rendent chez Amédée pour souper. Après le repas, ils consomment à nouveau du whiskey, chantent et racontent des histoires. Amédée et Isabella retournent au village, où ils rencontrent Auguste Roy, beau-frère de Frank, et l'invitent à leur cabane.

Sur le chemin du retour, Amédée et Frank se disputent concernant l'argent que Nadon prétend lui être dû. Le groupe arrive à la cabane vers 22 h et on partage à nouveau l'alcool. La querelle reprend entre Amédée et son ami Nadon, passablement éméché et agressif. Isabella tente de calmer le jeu, mais l'animosité se poursuit dans un va-et-vient, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. L'altercation entre les deux hommes reprend, on se chamaille, on brise de la vaisselle. Nadon saisit un couteau, Tétréault le frappe à la tête avec un bol et tente d'attraper la main qui tient le couteau. L'ustensile pénètre dans la poitrine de Nadon, qui tombe sur le sol. Le sang se répand et il rend l'âme.

Réalisant ce qui vient de se passer, Amédée est décontenancé et ne cesse d'exprimer sa désolation : « Frank, Frank, pauvre Frank! Je ne voulais pas te faire ça! Je veux le docteur! Mon ami est blessé! » Il s'empresse de demander un médecin ainsi qu'un policier. Lorsqu'il constate le décès de son ami, il s'effondre en récitant une prière. Le constable Albert E. Brown procède à son arrestation dans la maison du docteur McKay.

Le 9 décembre suivant, son épouse Alphonsine, revenue dans l'Ouest, écrit de Prince Albert, en Saskatchewan, à Son Excellence Sir Wilfrid Laurier, gouverneur du Canada, pour faire libérer son mari qui s'est trouvé dans une situation de légitime défense. La réponse négative lui est acheminée le 15 décembre, expliquant que « si l'employé avec qui il est entré en lutte est mort, il faut nécessairement qu'il attende son procès en prison ».

## **Procès, verdict et sentence**

Le procès est tenu du 13 au 15 avril 1909 à la Cour suprême de Saskatchewan, à Régina (Battleford), sous la présidence du juge Justice Newlands. Deux avocats sont chargés de la poursuite et deux avocats représentent l'accusé.

L'attitude de Tétréault suscite le doute quant à son état de santé mentale, qui pourrait le rendre inapte à subir son procès. Après examen de l'accusé par deux médecins, il est déclaré sain d'esprit et le procès se poursuit.

Huit témoins sont appelés à la barre par la Couronne, mais aucun témoin n'est assigné par la défense, qui compte plutôt démontrer les discordances dans les propos des témoins à charge.

Après l'adresse du juge, les jurés se retirent pour délibérer. À leur retour, un d'entre eux déclare Amédée Tétréault coupable du meurtre de Frank Nadon, avec recommandation de lui accorder la clémence. Amédée est néanmoins condamné à être exécuté par pendaison à Prince Albert, en Saskatchewan, le 17 juin 1909.

## Commutation et réduction de peine

Au Canada comme aux États-Unis, les ressources sont mobilisées afin de tenter de sauver la vie du prévenu.

À titre d'exemple, citons une pétition des citoyens et des notables de Western, au Nebraska, qui demandent clémence pour celui qui a vécu dans leur région de 1887 à 1904. Le document mentionne que M. Tétreault est connu comme un homme de bon caractère, honnête, modéré, travailleur et respectueux de la loi. Les pétitionnaires ne croient pas qu'Amédée ait volontairement pu commettre un meurtre; ils sont convaincus qu'il a dû y avoir sérieuse provocation, un contexte l'incitant à craindre pour sa vie ou toute autre circonstance expliquant son geste.

Le 3 mai 1909, les membres du conseil municipal de la paroisse de Sainte-Marie-de-Monnoir adoptent une résolution demandant d'accorder à Tétreault une commutation de peine. Le 17 mai suivant, les membres du conseil municipal de Marieville adoptent une résolution similaire, dont le libellé se trouve dans l'encadré ci-dessous.

*Attendu que ce monsieur Tétreault, très avantageusement connu à Marieville où il a déjà résidé, appartient à une des familles les plus respectables de la région ici, et a toujours été un homme respectueux des lois et un excellent citoyen;*

*Attendu que, vu la bonne conduite antérieure du condamné, les membres de ce conseil sont bien portés à croire qu'il a ainsi agi sans prétention et dans un moment d'oubli, et qu'en conséquence, il serait suffisamment puni si une peine moins sévère était appliquée;*

*Attendu que l'exécution de la sentence telle que prononcée serait une cause de déshonneur et de honte pour la famille Tétreault, qui a toujours, jusqu'ici, joui à juste titre de l'estime générale.*

*RÉSOLU que, dans ces circonstances, ce conseil croit de son devoir de prier avec instance l'honorable Ministre de la Justice du Canada, d'accorder audit Amédée Tétreault une commutation de peine.*

*Joseph Archambault, Maire*

*H. Ste-Marie, Secrétaire-Trésorier*

Une lettre de monsieur Edmond Guillet, homme d'affaires et politicien bien connu de Marieville et de la région, plaide aussi en faveur d'Amédée.

Un document adressé au Ministre de la Justice le 22 mai 1909 résume et commente le procès d'Amédée Tétreault. Il y est noté, entre autres, que le rapport du juge mentionne que ce dernier est d'accord avec les jurés sur le fait que Nadon a été tué par Tétreault, mais il croit que le crime n'était pas prémédité et a plutôt été causé par l'abus d'alcool et une querelle entre les deux hommes. Le document rappelle aussi que le jury avait recommandé la clémence.

De plus, on y ajoute que l'avocat Généreux, embauché pour défendre Tétreault, admet avoir présenté une défense faible qu'il justifie par le fait que les 250 \$ convenus ne lui ont pas permis de recueillir les preuves et de préparer une meilleure défense. Il avoue avoir embauché l'avocat Brehaut le matin même du premier jour du procès. M<sup>e</sup> Brehaut mentionne qu'il aurait fait beaucoup plus s'il avait été informé à l'avance que l'accusé n'était pas en condition pour subir son procès et il déclare que, à son avis, le verdict a été injuste.

## Retour à la liberté

Incarcéré au pénitencier d'Edmonton depuis 1909, Amédée voit sa santé mentale se détériorer, au point où il est transféré au pénitencier de Kingston, en Ontario, en 1911. On peut imaginer l'effet néfaste de l'emprisonnement sur un homme aussi actif.

Le 9 juin 1914, le ministre de la Justice approuve une demande de réduction de peine pour Amédée, qui voit sa sentence à vie réduite à 10 ans de pénitencier. Le document mentionne que le sexagénaire est fragile, mais qu'il est capable de travailler tous les jours.

Le 13 novembre 1915, son fils Ferdinand de Winnipeg, au Manitoba, écrit au ministre de la Justice afin d'obtenir la libération anticipée de son père. Il s'engage à garder son vieux père chez lui, d'autant plus que ce dernier possède assez de biens pour couvrir ses dépenses. Il ajoute qu'après sa triste expérience, il est certain que personne n'aura à se plaindre de sa conduite.



Jean-Baptiste (John) et Alphonse-Liguori  
1893-07-22

Le 26 février 1916, après avoir purgé sept ans de sa peine, le prisonnier écrit lui-même au ministre de la Justice pour demander une libération sur parole. Il se dit pressé de retrouver sa liberté à cause de la sérieuse maladie qui lui ravira un de ses fils à court terme. Sa missive précise qu'il peut être déporté aux États-Unis, où il a été naturalisé en 1892, et qu'il est prêt à payer lui-même les dépenses relatives à sa déportation. Le tampon du *Department of Justice – Remission Board* apposé sur la requête du pénitencier de Kingston porte la date du 20 janvier 1917. Amédée est enfin libre. Au recensement de 1921, on retrouve l'homme de 64 ans à Pembroke, en Ontario.

Amédée poursuit ses rêves. Il s'établit enfin sur le lot de colonisation S.W. 24-78-22-5 à Girouxville, en Alberta, en 1923 et obtient les titres de ce *homestead* en 1928.

Son épouse Alphonsine ayant une santé fragile, elle n'est pas en mesure de retourner auprès de son mari. Elle décède à l'Hospice Sainte-Croix de Marieville le 28 octobre 1928. Son corps est inhumé le 31 en présence de ses fils Alphonse et John, de son frère Omer, de son cousin germain Darvini Viens et de son neveu par alliance Arsène Lussier. Une nouvelle épreuve afflige Amédée, qui se retrouve veuf à 72 ans, sans espoir de revoir son épouse.

Selon Lucie C. St-André, qui l'a connu à Girouxville, en Alberta, M. Tétreault vivait seul, mais deux de ses fils le visitaient de temps à autre. Très habile et serviable, il faisait souvent des travaux pour ses voisins avec son bel assortiment d'outils, jusqu'à ce qu'il les vende à Fred Erickson en 1935. Elle se souvient de l'homme qui allait chercher son courrier à Dréau<sup>1</sup> avec son cheval et sa voiture de fabrication artisanale. Il arrêtrait chez Mme Engerbretson s'approvisionner en œufs, en pain frais et autres denrées.

Il vend sa terre à Aimé Anctil en 1937 et quitte la région

<sup>1</sup> Girouxville a été déménagé en 1928 à 2 milles à l'ouest de son site original, qui est devenu Dréau, un village fermé en 1947.

## Décès

Amédée Tétreault passe la dernière période de sa vie à Eventide Home, dans la municipalité de Gleichen, en Alberta, où il décède le 15 octobre 1937. Son corps est inhumé dans le cimetière Salvation Army Eventide Home Cemetery à Wheatland, près de Gleichen, bien que son nom n'apparaisse sur aucune des rares pierres tombales qui y sont érigées.



Le Salvation Army Eventide Home Cemetery, à Wheatland (près de Gleichen), en Alberta

Source : [www.google.com/maps](http://www.google.com/maps)

Ni pendu ni détenu comme certains l'ont affirmé, Amédée Tétreault a quitté ce monde en homme libre après une vie fort bien remplie. Il a fondé une belle famille, a connu le succès dans ses entreprises, a senti l'amitié et le respect de ses concitoyens, a réalisé de nombreux déplacements et a exploité plusieurs talents. Toutefois, il a aussi vécu une malheureuse aventure qui l'a trop longtemps privé de sa précieuse liberté et qui a considérablement affecté sa santé. Nous laissons à ses descendants le soin de découvrir les détails des différentes étapes de la vie mouvementée d'Amédée Tétreault et d'Alphonsine Hirbour.

Nous tenons à remercier Carmen Tétreault, arrière-petite-fille d'Amédée et d'Alphonsine, qui a généreusement partagé plusieurs informations, documents et photographies obtenus dans le cadre de ses nombreuses démarches. Nous remercions également Michel Elliott pour sa contribution aux recherches visant à reconstituer la vie de ces ancêtres.

### Sources :

- *Lorraine Gadoury et Antonio Lechasseur, Les condamnés/es à la peine de mort au Canada, 1867-1976*
- *Archives nationales du Canada (ANC) RG 13, vol. 1474 (1,2), dossier 411A/CC12, 1909-1915*
- *BMS 2000*
- *Généalogie Québec, Actes numérisés du Fonds Drouin*
- *Family Search*
- *Ancestry*
- *Bureau de la publicité des droits (BPD), Index aux immeubles et actes*
- *Google Maps*